

- 1747-1753. R. Jean Khouant, de Languidic, pourvu en cour de Rome, le 18 août 1747, prit possession le 5 octobre. Devenu recteur de Nostang, il résigna Brandérion entre les mains de l'Ordinaire, en septembre 1753.
- 1753-1757. R. Jacques-Joseph Le Guénédic, de Saint-Pierre de Vannes, pourvu par un des vicaires généraux, le 10 septembre 1753, prit possession le 30. En 1757, il résigna, entre les mains de l'Évêque, pour permuter avec le suivant contre la paroisse de Nostang.
- 1757-1764. † Joseph Khouant, frère du dernier Jean ci-dessus, pourvu par l'Évêque, le 13 mai 1757, prit possession le 19. Mort subitement à Hennebont, à l'âge de 33 ans, le 19 janvier 1764, il fut inhumé, le 21, dans le cimetière de Brandérion.
1764. R. Pierre Le Floch, de Crach et curé de Plouharnel, dut recevoir de Rome ses provisions qui ne se trouvèrent plus. Au mois de septembre de la même année, il résigna entre les mains de l'Ordinaire.
- 1764-1790. François-Guillaume Menay, recteur de Guéhenno, pourvu par l'Évêque, le 9 septembre 1764, prit possession le 4 octobre. Ayant prêté le serment à la Constitution civile du clergé, il resta à la tête de la paroisse. Au titre de *ministre du culte catholique* à Brandérion, il fit, le 30 septembre 1797, devant la municipalité de Languidic, le serment qui suit : « Je jure haine à la royauté et à la monarchie, et fidélité à la république et à la constitution de l'an III (1). » On ignore ce qu'il devint dans la suite ; mais il est positif qu'un nouveau recteur fut donné à Brandérion, après le concordat.

BRECH.

Cette paroisse, déjà mentionnée au XIII^e siècle, était comprise dans le doyenné de Pont-Belz et avait pour collateurs le Pape et l'Évêque. Plus étendue à l'origine, elle se vit démembrer, à une date inconnue, pour former le nouveau bénéfice paroissial de S.-Gildas d'Auray. Restée considérable, malgré cette soustraction, elle fut chargée d'une rente ou pension de 20 livres, que son recteur payait encore au chapitre de Vannes à la fin du XVI^e siècle, et qui finit par s'éteindre au commencement du XVIII^e. Pour perpétuer le souvenir et témoigner à Dieu sa reconnaissance de la victoire remportée par lui sur le territoire de cette paroisse, le 29 sept. 1364, le duc Jean IV fit édifier, au lieu même du combat, une chapelle

(1) Archives de la mairie de Languidic.

édifiée à S. Michel. Ce sanctuaire attira aussitôt de nombreux visiteurs et, par suite, des offrandes assez considérables, dont une portion tournait au profit du recteur. Malheureusement pour ce dernier, les choses ne restèrent pas longtemps en cet état. Dès le 16 février 1383 (n. st.), le même duc fonda, dans cette chapelle et pour la desservir, une collégiale composée d'un doyen et de huit chapelains ou chanoines (1). Non satisfaits de la dotation de 600 livres de rente que leur avait assurée la pieuse largesse du fondateur, ceux-ci s'arrogèrent bientôt la totalité de ces oblations, sous le prétexte que l'édifice exigeait déjà de grands frais d'entretien. Jean V, fils du précédent duc, ayant fait reconstruire et agrandir cette chapelle, ce bienheureux prétexte disparut, et le recteur profita de l'occasion pour réclamer. Le prince accueillit sa demande et lui accorda, en 1422, pour compensation de sa part à ces offrandes, l'indemnité intégrale de la collégiale, une rente annuelle de 10 liv. monnaie sur la recette ordinaire de la châtellenie d'Auray. Soixante ans plus tard, les chartreux remplacèrent les chanoines à Saint-Michel-du-Champ, et le fermier de la susdite recette crut trouver, dans ce fait, un motif pour refuser cette rente. Le recteur de l'époque s'adressa, lui aussi, au duc, et, le 26 juillet 1486, François II ordonna de lui payer les arrérages et de continuer à lui verser régulièrement les 10 livres chaque année (2). Ce n'était point sans raison que cet infortuné titulaire se montrait ainsi scrupuleux conservateur des revenus de son bénéfice. Pour exécuter la teneur d'une bulle de Nicolas V, provoquée par les cris de détresse des chanoines de sa cathédrale, et datée du 23 septembre 1451, l'évêque Yves de Pontsal avait, en effet, par un décret du 22 janvier 1453 (n. st.), uni au chapitre les fruits de cette paroisse (3). La nouvelle disposition ne laissait au recteur que le tiers de ses revenus. Mais le chapitre, conformément à une des clauses de l'union, ne pouvait entrer en jouissance qu'à partir de la première vacance. Aussi ne prit-il possession de ses nouveaux droits que le 11 octobre 1473, à la mort du recteur Henri Redoret. Cette annexion des fruits, qui ne modifiait en rien la libre collation du bénéfice, subit le sort de la pension du ^{xiv}e siècle, de telle sorte que dès 1617, le recteur dimait seul et à la 33^e gerbe sur toute l'étendue de sa paroisse, ce qui, à cette époque, lui rapportait, chaque année, environ 1000 livres.

Outre l'église paroissiale, qui avait pour titulaire l'apôtre saint André et dont la nef et le clocher furent reconstruits vers 1740, le territoire de Brech possédait, sans parler de la collégiale, les chapelles suivantes : de

(1) Dom Lobineau, P. I, col. 637-642. Tout ce qui concerne l'histoire de cette collégiale et de la Chartreuse est renvoyé à une autre publication sur les établissements monastiques de ce diocèse.

(2) Archives départementales de la Loire-Inférieure.

(3) Voir, à l'article *Béganne*, une analyse plus détaillée de ces deux documents et de quelques autres sur la même matière.

Notre-Dame, au prieuré de Kléano (1) ; de Saint-Jacques, sur laquelle se lit encore une date ancienne qui est probablement celle de 1464 ; de Saint-Cado, au village du Reclus ; de Notre-Dame de Trévèrec, de Saint-Clément, des saints Pierre et Paul ; de Saint-Quirin, par corruption dite de Saint-Guérin, reconstruite en 1676 et vendue 2200 francs, avec sa sacristie et son plateau, le 15 septembre 1798 ; de Saint-Julien, à l'entrée d'Auray, sur le chemin de Landévant à cette ville. Cette dernière, siège et partie d'une chapellenie de même nom, annexée au rectorat, à une époque très-réculée, fut, avec sa maison voisine et son jardin, vendue, le 26 septembre 1796, au prix de 3375 livres.

En dehors de ceux qui ont déjà été signalés, on ne connaît, sur cette paroisse, que trois petits bénéfices. Il y avait la chapellenie de Saint-Sébastien, desservie d'une messe, chaque vendredi, à l'autel de ce saint, dans l'église paroissiale, fondée, au xv^e siècle, par Jean Estin, qui en attribua la collation à l'Évêque, en réserva le patronage à ses héritiers, et la dota d'une tenue, avec sa maison, au village de Calan. Le 31 janvier 1798, ces deux immeubles, vendus au profit de la nation, furent acquis par un négociant de Paris, moyennant la somme de 9,100 fr. C'était ensuite la chapellenie fondée par le prêtre Michel Lorho, et enfin celle de Saint-Joseph qui se desservait dans une chapelle dite de Kguen, en la paroisse de Brech, et sur lesquelles les archives n'ont fourni que les noms de quelques titulaires.

Récteurs de Brech.

- 1391-1411. † Olivier Le Merlay, mort en juin 1411.
1411. Jean Foresta ou de la Forêt.
1442. Olivier Le Guennec.
1451-1473. † Henri Redoret.
1473. Alain Hervel.
1486-1499. R. Olivier de Kriec, chanoine de Vannes, résigne entre les mains du Pape et meurt peu de temps après.
1499-1540. R. Henri de Kverrec, pourvu en cour de Rome, résigne entre les mains du Pape.
1540. † Luc Gynart, pourvu et mort en la même année.
1565. † Vincent de Maigné, mort en janvier 1565.
1577-1586. † Thomas Le Bidollec, originaire de la paroisse.
1592-1614. † Yves André, prêtre du diocèse. Il eut à défendre son bénéfice contre trois compétiteurs successifs, Jean Boscher, Abel Le Délaisir et Gilles Pinsin. Il mourut au mois de septembre.

(1) Kléano, prieuré de femmes et membre de l'abbaye bénédictine de Saint-Sulpice, de Rennes, trouvera sa place dans un autre travail, sur les bénéfices réguliers de l'ancien diocèse de Vannes.

- 614-1619. R. Antoine Challumeau, prêtre du diocèse d'Angers, pourvu par le Souverain Pontife, le 15 octobre 1614, prit possession le 14 juillet 1615. En 1619, il résigna entre les mains du Pape en faveur du suivant, mais avec réserve d'une pension de 300 livres, qui fut éteinte, en 1622, moyennant la somme de 1500 livres une fois payée.
- 619-1629. R. Étienne de la Croix, prêtre du Mans, maître ès-arts et docteur de Sorbonne. Malade à Paris, il y fit, le 22 août 1629, un testament, par lequel il légua 300 livres à l'Hôpital Saint-Yves de Brech et pareille somme à la communauté des prêtres de cette paroisse, pour y avoir quelques services par an. Par vénération pour le titulaire de son église paroissiale, il voulut être inhumé dans l'église de Saint-André-des-Arts, à Paris.
- 630-1639. Jean Chesnault, chanoine de Vannes et un des exécuteurs testamentaires du précédent recteur.
1646. Guy du Garrouet, licencié en droit et docteur en théologie, pourvu en 1646 par permutation probablement avec le précédent, résigna dans le courant de la même année et devint plus tard recteur de Saint-Patern.
- 646-1647. R. Jean Chenault, sieur de Gradignan et autre que le chanoine de même nom, ne fut titulaire de Brech que pendant huit mois.
- 652-1663. Raymond Le Doulx, recteur de Plescop et futur chanoine.
- 664-1708. † Julien Guillemain, écuyer, sieur du Roscouët et recteur de Plaudren, pourvu de Brech, en 1664 ou 1665, donna, le 5 juin 1708, procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur du suivant, avec lequel il permutait contre le prieuré de Saint-Samson-Ilifau, au diocèse de Dol.
- 708-1728. R. Dominique de Klenguy, prêtre du diocèse de Quimper, pourvu par le Souverain Pontife, le 11 juillet 1708, se vit refuser le visa de l'Ordinaire et ne put prendre possession canonique que le 28 juillet 1709. Malade, il résigna entre les mains de l'Évêque, en mars 1728, mourut le 25 avril suivant et fut enterré, le 27, au cimetière.
- 728-1751. † René Jérôme Pezron, sieur de Penlan et prêtre du diocèse, pourvu par l'Évêque, le 10 mars 1728, prit possession le lendemain. Décédé à l'âge de 51 ans, le 4 janvier 1751, il fut enterré, le 5, au cimetière.
- 751-1790. Jean-Pierre Thorin, originaire de la paroisse de Saint-Patern, ayant subi avec succès, le 1^{er} avril, les

épreuves du concours, fut pourvu par le Pape, le 4 mai 1751, et prit possession le 6 juin de la même année (1).

BUBRY.

Du doyenné des Bois, cette paroisse, à collation libre, avait son recteur pour gros décimateur à la 33^e gerbe, et son église sous le vocable des saints Apôtres Pierre et Paul. Elle possédait une trêve, dont le siège était au village de Saint-Yves. La chapelle de ce saint breton réunissait, chaque année, une grande affluence de pèlerins et recueillait des oblations tellement considérables qu'elles finirent par tenter la cupidité des seigneurs de K̄nivinen, patrons du lieu. Comme ils voulaient se les arroger et que le recteur s'opposait à l'enlèvement des fonds, ils allèrent, en 1630, jusqu'à le souffleter en pleine église. L'attentat ne resta pas sans répression. Ses auteurs se virent condamner à une amende de 2000 livres au profit des hôpitaux et à la restitution de 10,000 livres. Cette dernière somme fut prise par le chapitre de Vannes, à titre de constitut franchissable et à la condition de faire bâtir, auprès de la chapelle, une maison pour les quatre chapelains, de payer, par an, 400 livres à chacun de ceux-ci et 60 au sacriste. Il fut bien stipulé aussi que les susdits seigneurs continueraient à présenter ces chapelains et que le recteur aurait le tiers des offrandes faites à la chapelle (2). Outre les deux édifices religieux déjà mentionnés, la paroisse possédait les chapelles de Sainte-Hélène, au village, de Localven, et de Saint-Trémour, au hameau de Locqueltas, appelé, aux XIII^e siècle, *locus Gyldasii, villa* (3), sans parler de celle dont les archives révèlent l'existence, en 1573, auprès du cimetière de Bubry. De la fabrique dépendaient les immeubles suivants : trois journaux de terre chaude et une maison en ruine, au village de Taterganguine; un journal et demi de pareille terre, une portion de pré et de terre froide, au village de K̄jaguiff; un journal de terre chaude, au village de Cauniac; une parcelle de courtil et de lande, près du bourg. Ils furent vendus, au prix de 480 francs, le 4 juin 1800. Il y avait, de plus, le fonds d'une petite tenue, à Guéganic, concédé à l'administration de la Légion-d'honneur, cédé plus tard par celle-ci à la caisse d'amortissement et vendu, enfin, le 8 juillet 1807, moyennant 105 francs.

(1) Resté à la tête de sa paroisse, il prêta, le 23 septembre 1792, le serment exigé par la constitution civile du clergé, et le rétracta à la publication du décret autorisant le divorce. Cette rétractation lui valut une détention de plusieurs années. Mis en liberté, le 21 décembre 1796, il mourut à Vannes, rue des Bons-Enfants, à l'âge de 80 ans, le 19 février 1802.

(2) Manuscrit, déjà cité, de l'abbé Cillart, aux archives départementales du Morbihan.

(3) Fonds de l'abbaye de la Joie, aux mêmes archives départementales. On sait que le fils de sainte Tréphine fut tenu sur les fonts baptismaux par le saint abbé Gildas, qui lui donna son nom, et que, pour être distingué de son parrain, l'enfant fut surnommé Trémour.